

■ Fourmetot

Dimanche 7 novembre

Foire aux arbres

Renseignements :

02 32 56 70 65



■ Pont-Audemer

Jusqu'au 23 janvier 2011

Exposition temporaire

«De fonds... en combles,

Catherine Poncin explore

les collections du Musée Canel»



■ Pont-Audemer

27 et 28 novembre 2010

Salon des saveurs en Risle

Organisé par le Rotary Club

■ Communauté de communes

3 et 4 décembre 2010

TELETHON

Retrouvez de nombreuses

animations sur

plusieurs communes

Renseignements

Office de tourisme

02 32 41 08 21

SUIVI SCIENTIFIQUE DES ÉTANGS

Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande a procédé pour la 3^e année consécutive au suivi scientifique des étangs.

Le suivi scientifique des étangs, élaboré selon cinq thèmes, permet de comprendre les évolutions du site et d'en orienter la gestion si besoin.

■ **Les poissons** : Quelque soit le plan d'eau considéré, il existe une prédominance des sandres et perches, espèces piscivores, au détriment des espèces cyprinicoles (brochet ou tanche). Ces dernières ont peu de zones de reproduction, les berges des plans d'eau étant trop abruptes pour obtenir des macrophytes (plantes aquatiques qui servent de supports de ponte pour la majorité des poissons).

On note également la présence de 2 espèces invasives : la perche soleil et l'écrevisse américaine, qui se trouvent donc hors du domaine géographique qu'elles occupent normalement et qui peuvent perturber l'écosystème naturel des lieux.

■ **L'eau** : La qualité globale de l'eau du site est bonne. L'un des 12 étangs possède d'ailleurs un fonctionnement typique de mare.

■ **Les oiseaux** : Depuis 2003, on note une



diminution de la population et notamment du foulque macroule, liée au dérangement des zones de nourrissage et de tranquillité.

■ **Les invertébrés et les odonates (insectes)** : Leur peuplement est relativement stable. Deux sites (les sources et l'un des étangs) sont des espaces à surveiller car ils présentent des espèces dites patrimoniales comme les libellules Agrions de mercure.

■ **La végétation** : Des espèces invasives telles que le buddleia de David, la renouée du Japon, l'élodée du Canada, sont très présentes, conséquence d'un abandon du site par le passé.

Néanmoins, en 2009, des nouvelles espèces à valeur patrimoniales ont été découvertes et montrent le potentiel de qualité que représente ce milieu.

Ce bilan, effectué chaque année, permet d'adapter la gestion du site afin d'en préserver toutes ses qualités de zone naturelle humide et de permettre à toutes les espèces et aux visiteurs d'y vivent en harmonie.



Un foulque macroule



■ TRI SÉLECTIF

Fabienne Gillot vient d'être recrutée dans les services de la communauté de communes de Pont-Audemer pour s'occuper du tri sélectif. Elle remplace René Prost, parti en retraite. Elle viendra à votre rencontre, afin de vous informer sur la bonne marche à suivre concernant le tri sélectif de vos déchets.

UN SOL NEUF POUR LE COSEC

Le sol du gymnase COSEC situé à proximité du Lycée Risle Seine a été refait pendant les vacances d'été.

Utilisé par le club de Hand Ball de Pont-Audemer, par les activités d'athlétisme et pour les cours du collège Pierre et Marie Curie et du Lycée Risle Seine, le gymnase COSEC est un bâtiment sportif régulièrement occupé. Le sol en caoutchouc datait de la construction du gymnase en

1975. Il a donc été remplacé au mois d'août par un sol en résines polyuréthanes coulées sans joint, par la société EnviroSport (Amiens). Fin octobre, la réfection des peintures dans la zone gradin est venue compléter les travaux dans ce gymnase ■



LE PAYSAN

de la communauté de communes de Pont-Audemer

**Priorité
à l'emploi**

n°12 - novembre 2010



**Communauté
de Communes de
Pont-Audemer**



Jean Louis Destans,
Président de la Communauté
de Communes de Pont-Audemer,
Président du Conseil général de l'Eure

La rentrée est déjà loin mais peut-être vos enfants ont-ils encore en mémoire les animations qu'ils ont pu vivre au sein du centre de loisirs et qui les incitent à fréquenter encore notre centre les mercredis ainsi que lors des petites vacances.

La communauté de communes s'est engagée depuis longtemps dans une bataille pour maintenir l'emploi et favoriser son développement. En témoignent la réalisation des zones d'activités, la construction d'ateliers relais ou la réhabilitation d'anciens bâtiments. Mais pendant combien de temps pourrons-nous maintenir cette politique ? Hier, la disparition de la taxe professionnelle, aujourd'hui, le gel des dotations d'Etat font peser de graves incertitudes sur les ressources de notre

budget dès l'année 2011.

A côté de cette problématique, le suivi biologique des étangs et la mise en place d'un outil de suivi de notre territoire pourraient sembler secondaires. Mais, le territoire de la communauté de communes, alliant la diversité du monde rural et celle du monde urbain, est riche et varié et plus particulièrement le secteur des étangs. Il est de notre responsabilité de mettre en place les outils nécessaires à sa gestion et à sa protection afin de faciliter la cohabitation des activités humaines sur ce site et la réduction de notre empreinte environnementale.

Très chaleureusement à vous.

Jean Louis DESTANS

LES ZONES D'ACTIVITÉS

Il existe au total sept zones d'activités réparties sur l'ensemble de la communauté de communes de Pont-Audemer. Elles accueillent à la fois des petites et moyennes entreprises, des grandes enseignes de commerce, des artisans mais également de grands groupes, attirés par une situation géographique centrale en Normandie.

■ Parc d'activités des Burêts

La zone commerciale est entièrement occupée. La société Barimar a fait l'acquisition du bâtiment de Norester afin d'implanter de nouvelles activités exercées jusqu'ici en Île de France.

■ Parc d'activités des Petits Prés

Cette zone dédiée aux services, notamment automobiles, est entièrement commercialisée.

■ Zone industrielle

Elle s'étend des groupes automobiles en passant par la caserne des Sapeurs pompiers et rejoint l'Ecopôle. Aujourd'hui, elle ne dispose que d'un terrain disponible, de 6000 m², jouxtant la société SEEM-SEMRAC.

■ L'Ecopôle

Cette année, trois projets voient le jour sur cette zone. L'acquisition par l'APEI d'une parcelle lui permettant une construction de 4000 m² regroupant ainsi ses activités dont le CAT de Trouville-la-Haule. La cession d'une parcelle à la société FMC lui permet d'adapter son site à ses besoins et à la réglementation. Enfin, une parcelle est réservée au projet de réimplantation de SERBE, à l'étude actuellement.

■ La Ferme des Places

De nombreuses entreprises se sont déjà installées : Bataille, Cheminées Philippe, Samyn encadrement, Domopac, centre de tri du SDOMODE. De nouveaux arrivants sont prévus : l'entreprise Maçonnerie de l'Ouest, la

société d'exploitation forestière de M.Leroy et les entreprises Leblanc plomberie chauffage, Mongrenier et Pacte-Parec. Il reste quatre parcelles sur les 21 disponibles au départ.



Construction des locaux de l'entreprise Leblanc sur la zone d'activités de la ferme des Places

■ Ateliers Relais de Fourmetot

Les quatre ateliers de 500 m² sont tous loués. Les bâtiments sont occupés par Rubix Pub, une entreprise de graphisme et de fabrication d'enseignes, la société ROP-OGL, spécialisée en négoce et fournitures industrielles, Le Relais Naturel, une entreprise de produits écologiques pour la construction et enfin, un nouvel arrivant : la société HERTEL (voir encart à droite).

■ Zone d'activités de Saint-Mards de Blacarville

Elle accueille la société PRECIOHM, une quarantaine de salariés, spécialisée dans le circuit imprimé, ainsi que l'entreprise SoupMer qui passe sous l'appellation TUISTINO et qui réoriente son activité vers la fabrication de chips et frites à partir de banane plantain.



La société HERTEL, basée dans l'un des 4 ateliers relais de Fourmetot, a investi dans du matériel de haute précision à commandes numériques

■ HERTEL

L'atelier HERTEL Normandie Vallée de Seine s'est implanté depuis septembre 2010 sur la zone d'activité de Fourmetot. Spécialisée dans l'isolation industrielle thermique et acoustique, l'entreprise fait partie du groupe européen HERTEL qui emploie 12 000 personnes et dont le siège est aux Pays Bas. HERTEL, 115 ans d'existence, est l'une des quatre plus grosses entreprises sur ce secteur à l'échelle mondiale et a choisi Alain LEFEBVRE, ancien vice-président du Syndicat National d'Isolation, comme Manager du site. L'activité de l'atelier de Fourmetot cible les industries de pétrochimie, énergie, pharmaceutique ou encore alimentaire. Le choix du lieu s'est donc imposé naturellement par sa localisation idéale en Normandie, dans l'axe du Grand Paris et à proximité des entrées d'autoroute. Le groupe a investi 3 millions d'euros sur le site et a recruté pour mettre en place une équipe de 12 personnes. Déjà à l'étroit dans les locaux, la société occupe des bureaux dans l'entreprise Rocher et souhaite la construction d'un second bâtiment pour le stockage et l'administratif. Une entreprise dynamique dont le métier, l'isolation, porteur et d'actualité, se penche avec intérêt sur notre environnement.

■ La société Anim Vidéo a créé et développé une Web TV sur la région de Pont-Audemer. Vous pourrez y trouver de multiples reportages sur les événements qui se déroulent sur la communauté de communes. Pour visionner la Web Tv www.t1-normandie.com



■ Les ordures ménagères sont collectés :
lundi et vendredi
 Pont-Audemer; Manneville-sur-Risle (Les Baquets, collège) et Saint-Germain Village (route d'Honfleur et Rue du Coudray)
Mardi
 Comeville-sur-Risle, Saint-Paul, Colletot, Manneville-sur-Risle (Le Hudar), Selles, Saint-Symphonien, Les Préaux, Tourville-sur-Pont-Audemer
Mercredi
 Pont-Audemer (grandes surfaces et établissement scolaires), Triqueville, Manneville-sur-Risle (Le Haut), Saint-Germain Village (Bel Air; le Mont les Mares), les Préaux (Mont Morel) et Toutainville (une partie du Mont les Mares et Le Harel)
Jeudi
 Toutainville, Campigny, Fourmetot, Saint-Mards de Blacarville



Le tri sélectif est collecté en porte à porte le jeudi à Pont-Audemer; Saint-Germain Village et Manneville-sur-Risle. Des plateformes d'apports volontaires sont disponibles sur les autres communes et dans les zones d'habitat collectif

LE BULLETIN

de la Communauté de Communes de Pont-Audemer
 web : www.cc-pont-audemer.fr
 E mail : info@ville-pont-audemer.fr
 Directeur de la publication : Jean Louis DESTANS
 Réalisation technique : service communication
 Impression : Imprimerie Duval - Adelinet

LE CLOS NORMAND S'ANIME TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



Michel LEROUX

Vice Président, chargé de l'enfance, de la petite enfance, des transports scolaires, des affaires sociales et des équipements sportifs

Les enfants de la communauté de communes sont accueillis tout au long de l'année au centre de loisirs du Clos Normand : vacances d'été, périodes de petites vacances scolaires et enfin, tous les mercredis. Un accueil autour de multiples activités.



Souvenir des activités d'été au Clos Normand



Départ pour le concours départemental de fusées à eau à Evreux

Toute l'année, le centre est ouvert pendant les vacances et tous les mercredis de 8h à 18h30 et accueille les enfants de 3 à 12 ans. Il fonctionne en permanence avec une équipe de douze animateurs. Deux à quatre animateurs viennent renforcer l'effectif sur les petites vacances. Les animateurs sont souvent des étudiants qui seront repris l'été grâce à leur connaissance du centre. L'été, l'accueil est au maximum et ce sont 25 animateurs en juillet et 20 animateurs en août qui s'occupent des enfants.

Au cours de l'été 2010, en moyenne, 160 enfants sont venus profiter des animations chaque jour. 85 enfants sont partis une semaine du cadre familial pour vivre des activités collectives. Ces séjours sont axés sur la découverte d'ateliers spécifiques

comme le char à voile, la course d'orientation, l'escalade ou sur la découverte d'un milieu comme le rallye nature, la ferme pédagogique et l'atelier environnement. Les lieux des séjours sont choisis à proximité de Pont-Audemer, notre territoire étant riche en milieux à découvrir ou à redécouvrir.

Chaque mercredi, environ 25 enfants de 3-4 ans sont accueillis, une trentaine d'enfants de 5-6 ans et un peu plus de 50 enfants de 7 à 12 ans.

Les activités proposées suivent les projets de partenariat et le thème des vacances. Les enfants ont ainsi fabriqué des fusées mécaniques à eau pour un concours départemental sur lequel ils se sont rendus le 20 octobre. Ils ont également réalisé des



Les petits écoutent une histoire avant la séance d'activité manuelle

affiches pour participer à une action sur les droits de l'enfant et réalisé une BD pour participer au Festival du livre à Rouen. La thématique de l'éducation à l'environnement revient toute l'année avec l'association CARDERE : constitution d'un jardin sauvage au centre, création de nichoirs installés ensuite dans le jardin public...

Sur les petites vacances d'automne, les activités tournent autour de Halloween et à Noël, un projet de réalisation de cadeaux, pour participer au Père Noël vert (en association avec le Secours populaire de Pont Audemer) devrait voir le jour.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous rendre au centre de loisirs Le Clos Normand allée Pierre de Coubertin ou par téléphone au 02.32.41.08.36 ■

Une inscription administrative est nécessaire pour que votre enfant soit accueilli au centre de loisirs. Il vous faut vous munir du carnet de santé, du numéro de sécurité social et de la Carte de quotient. L'inscription se fait à l'accueil du centre, ouvert tous les jours de 8h à 12h et 13h30 à 18h.

UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande a développé pour la communauté de communes un Système d'Information Géographique, un outil d'analyse informatisé et rapide.

Un Système d'Information Géographique, ou SIG, permet, à partir de diverses sources, de rassembler, d'organiser, d'analyser et de présenter des informations localisées géographiquement.

En somme, une carte interactive, qui superpose des couches suivant la demande de l'utilisateur. Aujourd'hui, les SIG sont utilisés par tous, public, entreprises, écoles, administrations et les domaines d'application sont variés : tourisme (gestion des infrastructures, itinéraires touristiques), planification urbaine (cadastre, Plan Occupation des Sols, voirie, réseaux assainissement), transport, hydrologie, gestion des forêts, biologie, télécoms...



Le SIG développé et hébergé par le PNRBSN pour la communauté de communes permet aux services des 14 communes d'accéder, à partir d'un simple ordinateur connecté à internet, aux données cadastrales, aux cartes IGN et aux photos aériennes des communes, aux informations des documents d'urbanisme des 4 communes les plus "urbaines" (Pont Audemer, Saint Germain Village, Fourmetot, Manneville). Par la suite, il est prévu d'intégrer de nouvelles couches d'information : réseaux d'assainissement collectif, réseaux d'eau potable, réseaux d'éclairage public... ■